

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL Séance publique du 22 septembre 2020

Convocation adressée le 16 septembre 2020 Compte rendu affiché le 30 septembre 2020 Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12 Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de septembre à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 16 septembre 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président en exercice, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire, sous la présidence de Monsieur Yves BEN ITAH, doyen d'âge.

**Présent(es)**: Nathalie PERRIN-GILBERT, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Samira BACHA-HIMEUR, Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absent: Richard MARION

Absent(es) excusé(es): Stéphanie LEGER, Tristan DEBRAY

Procuration: Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT

Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT

Secrétaire : Samira BACHA-HIMEUR

## Décision modificative n° 2 - Budget 2020

#### Rapporteuse: Madame Nathalie PERRIN-GILBERT

La décision modificative vise à réviser le budget primitif de l'exercice 2020.

Les propositions budgétaires suivantes sont présentées pour inscription au budget de l'exercice 2020.

#### 1. Section d'investissement

- Virement de crédits depuis le compte 020 « dépenses imprévues » pour un montant de 309.030,39 € :
  - o sur l'article 2181 « installations générales » : 150.000,00 €
  - o sur l'article 2188 « autres immobilisations incorporelles » : 159.030,39 €
- Ouverture de crédits :
  - Inscription de la recette relative au fonds de compensation de la TVA au compte 10222 d'un montant de 145.715,60 €
  - o Inscription en dépenses sur le compte 2183 « Matériel de bureau et informatique » pour un montant de 145.715,60 €.

## 2. Section de fonctionnement

Afin d'assurer la fin de l'exercice et de faire face à des augmentations de dépenses dues à la crise sanitaire, portant sur le nettoyage des locaux, les frais de personnels et des frais de gestion, il est proposé les opérations suivantes :

- Virements de crédits depuis le compte 022 « dépenses imprévues » pour un montant de 130.000 €
  - Sur l'article 65888 « Autres charges de gestion courante » : 10.000 €
  - o Sur l'article 64111 « Rémunérations principales » : 100.000 €
  - o Sur l'article 6283 « Frais de nettoyage des locaux » : 20.000 €

Le comité syndical,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical du 14 janvier 2020 relative à l'adoption du budget primitif 2020,

Vu la délibération du Comité syndical du 6 mai 2020 relative à la décision modificative n° 1,

✓ décide les ouvertures et virements de crédits suivants en section de fonctionnement et en section d'investissement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES Virements de crédits						
Art.	Libellé	Montant				
022	Dépenses imprévues	-130 000,00 €				
Total char	-130 000,00 €					
	Frais nettoyage locaux	20 000,00 €				
Total chap	20 000,00 €					
64111	Rémunérations principales	100 000,00 €				
Total chap	100 000,00 €					
65888	Autres charges de gestion courantes	10 000,00 €				
Total chap. 65 Autres charges de gestion courar		10 000,00 €				
	TOTAL	0,00€				

INVESTISSEMENT DEPENSES Virements de crédits			INVESTISSEMENT RECETTES Ouverture de crédits		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
				Fonds de compensation pour la taxe	
020	Dépenses imprévues	-309 030,39 €	10222	sur la valeur ajoutée	145 715,60 €
Total chap. 020 Dépenses imprévues		-309 030,39 €	Total chap. 10	Dotations, fonds divers	145 715,60 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatiq	145 715,60 €		TOTAL	145 715,60 €
2181	Installations générales, agencements et	150 000,00 €			
2188	Autres immobilisations corporelles	159 030,39 €			
Total chap. 21 Immobilisations corporelles		454 745,99 €			
	TOTAL	145 715,60 €			

# POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT